





## Technique de semis

- Pour les céréales, le colza, le tournesol et les légumineuses : même technique que pour le reste de la parcelle.
- Si la culture principale n'est pas adaptée aux bandes culturales extensives : semer séparément une culture adaptée (p. ex. tournesol) sur la bordure prévue.
- Densité de semis :  $\frac{1}{3}$  à  $\frac{1}{2}$  de la quantité normale de semences de la culture. Remarque : fermer un soc sur trois.
- Remarque concernant les sous-semis : il n'est pas recommandé de semer ou de sous-semer dans la bande culturale extensive.
- Il n'y a pas de mélanges spécifiques et riches en espèces autorisés pour les bandes culturales extensives.

## Soins

- Contrôler régulièrement les bandes pour lutter contre les adventices problématiques telles que le chardon des champs ou le gaillet.
- Le désherbage mécanique de surface est interdit (exception : autorisation cantonale dans cas justifiés, mais la contribution de l'année en question ne sera alors pas perçue).

## Traitements phytosanitaires

En principe, pas de produits phytosanitaires dans les bandes culturales extensives. Sont possibles en PER :

- Traitements plante par plante et de foyers de plantes à problèmes.
- La substance active doit être autorisée pour l'application sur les SPB sur les terres ouvertes (Fiche technique sur l'utilisation des herbicides dans les SPB, OFAG/Agridea).

## Fumure

- Interdite.

## Récolte

- La bande culturale doit être récoltée.
- Le déchaumage tardif (si inscrit à la contribution pour une couverture appropriée du sol, veiller à respecter les exigences) ou l'hivernage du champ en chaume permet l'ensemencement des plantes compagnes messicoles.

## Durée d'engagement

Au minimum 2 cultures principales successives sur le même emplacement.

→ **Aperçu des exigences selon l'OPD et autres conseils :**  
[www.agrinatur.ch](http://www.agrinatur.ch) < Bandes culturales extensives